

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 6 AVRIL 2023

ADOPTION DU BUDGET PRIMITIF – BUDGET PRINCIPAL DE LA VILLE

EXERCICE 2023

RAPPORT

Le budget 2023 s'inscrit dans un contexte économique et social tendu, en raison de l'inflation mondiale consécutive à la crise du Covid et de la hausse des prix de l'énergie provoquée en Europe par la guerre en Ukraine.

L'inflation et la crise énergétique affectent très durement la gestion des collectivités territoriales et la ville d'Antony n'échappe pas à la règle. Le budget 2023 subit de plein fouet la hausse de l'énergie et celle de la restauration scolaire, qui vont réduire sensiblement l'excédent de sa section de fonctionnement, et donc sa capacité d'autofinancement.

Dans cette situation inédite, la Municipalité entend maintenir la qualité des services publics qu'elle offre à ses habitants et, à cette fin, elle entend poursuivre la mise en œuvre de son programme de réalisation d'équipements qui vont y contribuer.

Elle a décidé également de s'engager totalement dans la lutte contre le réchauffement climatique en lançant un programme complet de transition écologique, comprenant l'isolation thermique de tous ses bâtiments, le passage aux leds de l'ensemble de l'éclairage public, le verdissement de son parc automobile et la production d'énergie photovoltaïque.

Pour financer ce programme, il lui faut impérativement disposer d'un autofinancement de l'ordre de 15 millions d'euros, ce qui était son niveau récurrent avant la crise, alors que la hausse prévue des dépenses actuellement le conduirait à moins de 11 M€. Il convient donc de dégager 4 M€ de ressources nouvelles. A cette fin, il est proposé d'augmenter légèrement le taux de la taxe foncière ainsi que le taux d'effort pour les tarifs qui y sont soumis. Ces deux taux ont été fixés en 2009 et n'ont pas varié depuis 13 ans.

1 – Le budget de fonctionnement

1-1 Les dépenses de fonctionnement

Sous l'effet de la hausse de l'énergie, de la restauration scolaire et du coût du personnel, ainsi que de la subvention que verse la Ville au CCAS, le budget de fonctionnement augmente de +8,3% par rapport au compte administratif 2022 : 109,2 M€ contre 100,8 M€

↳ Les charges à caractère général (Chap. 011)

Les charges à caractère général (011) avaient été bien maîtrisées dans les années 2015 - 2020. En 2019, dernière année significative de pleine activité avant la crise du Covid, elles atteignaient 16,7 M€.

En 2022, elles sont montées à 18,1 M€ et, en 2023, elles devraient atteindre 21,8 M€, en hausse de 20% par rapport à 2022 et de plus de 30% par rapport à 2019 (+5,1 M€).

Cette augmentation est due, d'abord, aux dépenses énergétiques. Malgré la mise en œuvre de mesures d'économies extrêmement rigoureuses, celles-ci devraient s'élever à 4,8 M€ en 2023 contre 2,5 M€ en 2022, sous l'effet d'un quasi-quadruplement des prix du gaz et d'une hausse de 80% du prix de l'électricité.

La consommation d'électricité de l'éclairage public devrait rapidement se réduire avec le remplacement accéléré des luminaires non encore modernisés (1/3 de l'ensemble des points d'éclairage) et la consommation de gaz bénéficiera du remplacement progressif des chaudières à gaz par des pompes à chaleur électriques beaucoup plus économiques ainsi que de la mise en œuvre de la gestion technique centralisée des températures. La consommation d'énergie devrait donc diminuer sensiblement au cours des prochaines années.

L'augmentation du chapitre 011 est due aussi, pour 0,8 M€, au coût de la restauration scolaire. Celui-ci a d'abord été revalorisé de 10% dans le cadre de la DSP actuelle en raison de la hausse du prix des produits alimentaires. Le renouvellement de la DSP va avoir pour effet une hausse supplémentaire de 12%. Le coût du repas augmentera ainsi au total de 22,5%. En outre, la ville perdra près de 0,3 M€ de redevance pour repas produits à la cuisine centrale pour des clients extérieurs qu'elle percevait dans le cadre de la DSP précédente.

Le renouvellement de la DSP et l'inflation auront au total une incidence négative sur le budget de la ville en année pleine de 1,6 M€, soit 2 euros par repas (800 000 repas sont consommés annuellement).

D'autres postes du chapitre 011 augmentent également : les reversements aux distributeurs de films en raison de la reprise de l'activité cinématographique (+0,2 M€) qui sont, bien sûr, la contrepartie d'une hausse des recettes. De même que les dépenses de maintenance, notamment informatiques (+0,3 M€) et les fournitures (+0,1 M€). Un certain nombre de marchés sont révisés également pour tenir compte de l'inflation.

Par rapport à l'année 2019, il faut observer aussi la hausse des dépenses de nettoyage des locaux, renforcées en raison du Covid (+0,7 M€) ; et celles des transports collectifs (+0,2 M€) en raison de pénurie de chauffeurs au garage municipal, ainsi que du chauffage urbain (+0,1 M€).

↳ Les charges de personnel (Chap. 012)

Pour l'année 2023, les dépenses de personnel devraient augmenter de +4,6%, passant de 50,7 M€ à 53 M€ (+2,3 M€) sous l'effet de plusieurs facteurs :

- L'impact sur 2023 (+0,7 M€) de la revalorisation en 2022 du point d'indice (+3,5%)
- L'augmentation du SMIC et la revalorisation des grilles indiciaires : +0,3 M€
- Le Glissement Vieillesse Technicité (GVT) : +0,3 M€
- La Garantie Individuelle du Pouvoir d'Achat (GIPA) : +50 K€
- Le forfait mobilité durable et les primes de télétravail : +25 K€
- La contractualisation des référents périscolaires : +0,3 M€
- Le régime indemnitaire : +0,1 M€
- Des créations/suppressions et le comblement des vacances de postes : +0,8 M€

En revanche, l'absence de scrutins électoraux permettra d'économiser 0,2 M€.

↳ **Les autres charges de gestion courante (Chap. 65)**

La hausse de 0,5 M€ de ce chapitre est principalement due :

- A l'augmentation de la subvention (+0,2 M€) au Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) pour l'accompagner dans le développement de ses actions en faveur des plus démunis.
- Aux subventions aux associations sportives (+80 K€)
- Aux subventions aux associations de la Politique de la Ville (+0,2 M€) afin d'accroître les actions en quartier prioritaire.

↳ **Les charges financières (Chap. 66)**

Après une année 2022 record, qui a engrangé des économies importantes en raison de la baisse des taux d'intérêt jusqu'à fin 2021, les charges financières remonteront en 2023 (+0,2 M€, soit 1,9 M€) et cette évolution se poursuivra en 2024. Cette augmentation résulte essentiellement, pour le moment, du relèvement du taux du livret A depuis le début de 2022.

Le taux moyen de la dette restera néanmoins encore très bas : 1,47% (mais 1,13% net des produits financiers perçus).

↳ **Les charges exceptionnelles (Chap. 67) et les provisions (Chap. 68)**

Les charges exceptionnelles et les provisions à constituer sont estimées à leur niveau habituel (0,3 M€).

Au total, les dépenses communales de fonctionnement, hors péréquations et Fonds de Compensation aux Charges Territoriales (FCCT) devraient passer de 77,3 M€ à 84,1 M€, en hausse de +8,9% (+6,8 M€).

Avec prise en compte des péréquations et du FCCT, la hausse est de +8,3%.

1-2 Les recettes de fonctionnement

Face à cette hausse massive et incompressible des dépenses de fonctionnement, les recettes, en l'absence de mesures nouvelles, ne pouvaient afficher qu'une augmentation de +5%

(119,7 M€ contre 113,9 M€ en 2022). Il en serait résulté une baisse de l'autofinancement de 12,7 M€ à 10,8 M€.

La hausse du produit des impôts locaux (64 M€ contre 59,6 M€ en 2022), grâce à la réévaluation des bases effectuée par la loi des finances et aux bases nouvelles (livraison de 400 nouveaux logements) était, en effet, partiellement compensée par la chute attendue des droits de mutation (4,4 M€ contre 5 M€ en 2022). Les produits des services étaient attendus aussi en hausse (14,5 M€ contre 12,7 M€ en 2022), en particulier les recettes du cinéma et les recettes du stationnement, les autres postes de recettes restant globalement stables.

Pour rendre à l'autofinancement un niveau qui permette le financement indispensable du programme d'investissement, et, en particulier, du programme de transition écologique, il est apparu indispensable de voter des mesures nouvelles. Ces mesures sont les suivantes :

- Hausse de 5 points du taux de la taxe foncière sur les propriétés bâties, de la taxe foncière sur les propriétés non bâties, et de la taxe d'habitation sur les résidences secondaires. Le rendement attendu de cette hausse est de 2,1 M€.
- Hausse de 10% du taux d'effort sur l'ensemble des tarifs soumis à ce taux à partir du 1^{er} septembre 2023. Le rendement attendu en 2023 est de 0,3 M€.
- Hausse de 20 à 30€ du forfait post-stationnement, à partir du 1^{er} mai, ce qui le maintiendra toutefois à un niveau inférieur à celui des villes voisines. Le rendement attendu en 2023 est de 0,4 M€. Suppression de la gratuité du stationnement sur voirie appliquée pendant la pause méridienne.

Il est prévu en outre des mesures qui n'auront leur effet qu'en 2024 :

- Création d'une taxe de séjour
- Majoration de 30% de la taxe d'habitation sur les résidences secondaires, qui se trouvera ainsi portée à un niveau proche, mais néanmoins encore inférieur à celui de la taxe foncière

Le produit attendu en 2023 des impôts locaux passera de 64 M€ à 65,9 M€.

Les produits des services, compte tenu de la hausse du taux d'effort et de celle du FPS, passeront de 14,5 M€ à 15,2 M€. Les autres postes de recettes ne seront pas affectés.

1-3 Le Fonds de Compensation des Charges Territoriales (FCCT)

La Ville d'Antony doit reverser au Territoire, via le Fonds de Compensation des Charges Territoriales (FCCT), les impôts locaux perçus pour son compte.

Compte tenu de la revalorisation des bases en 2023 (+7%), ces reversements passeront de 20,8 M€ en 2022 à 22,3 M€ en 2023 (soit +1,5 M€).

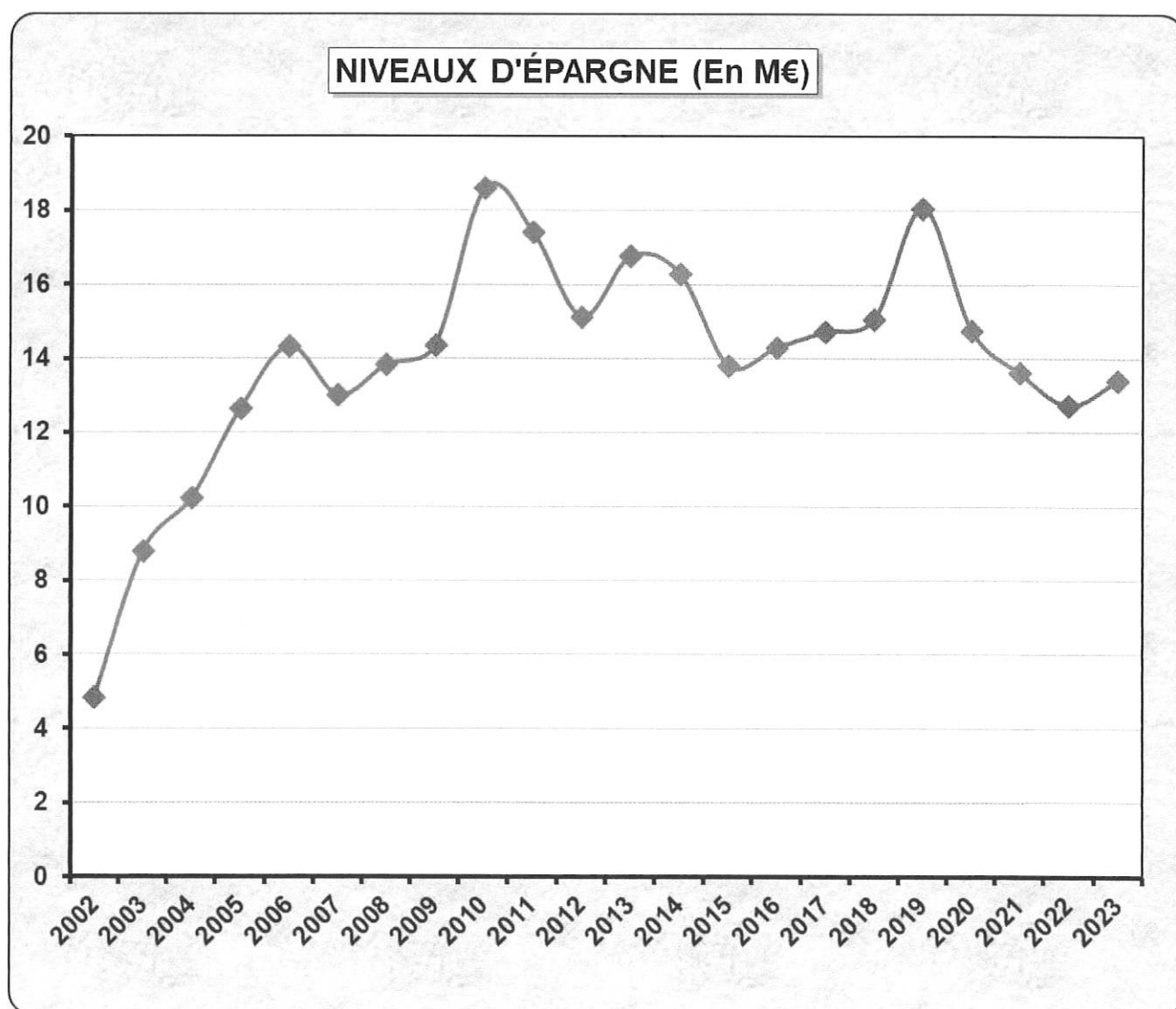
1-4 Les péréquations

Depuis 2012, les communes sont assujetties au Fonds de Péréquation des ressources communales et intercommunales (FPIC). Cette charge est prévue en 2023 au même niveau que l'année dernière, soit 1,7 M€.

La contribution au Fonds de Péréquation Régionale de la Région Ile de France (FSRIF), instituée depuis 2017, en raison d'un potentiel financier considéré comme supérieur à la moyenne régionale, devrait rester à 1,1 M€ en 2023, au même niveau qu'en 2022.

Au total, le coût des péréquations imposées à la Ville devrait s'élever en 2023 à 2,75 M€ comme en 2022.

Au total, avec les mesures nouvelles, les recettes courantes de fonctionnement augmenteront de 113 M€ en 2022 à 121,6 M€ en 2023 (+8,6 M€). Et l'autofinancement de 10,8 M€ sans mesures nouvelles à 13,4 M€, contre 12,7 M€ en 2022.



2 – Le budget d'investissements

La reprise des dépenses d'investissement entamée en 2022 se confirmera en 2023.

Le programme d'investissement passe en effet, en 2023, à près de 56 M€, niveau qu'il devrait conserver au cours des quatre prochaines années (2023-2026).

Il comprend, en effet, sur les quatre prochaines années :

- Le programme de transition écologique (rénovation thermique des écoles, photovoltaïque, verdissement du parc automobile, modernisation de l'éclairage public) : 36 M€
- Le réaménagement de la rue Mounié et du parking du centre-ville, ainsi que des rues avoisinantes : 7 M€
- La construction des équipements publics du nouveau quartier Jean Zay : achèvement de la crèche et de l'école Jean Zay, le parking et la médiathèque – archives : 52 M€
- La construction :
 - De la nouvelle école Anatole France : 22 M€
 - Du nouveau centre André Malraux : 18 M€
(à payer dans les quatre ans)
 - Du nouveau poste de police : 2,0 M€
 - Des vestiaires du stade Velpeau : 2,0 M€
 - Du nouveau CML Paul Roze : 3,0 M€
 - De la crèche prévue rue Pascal pour remplacer la crèche de l'Aurore : 3,5 M€
 - Du centre équestre : 1,0 M€
- La poursuite du programme de vidéoprotection : 4,0 M€
- Le réaménagement du Parc Heller : 7,0 M€
- Le réaménagement du parking de l'Hôtel de Ville : 1,0 M€
- Et, naturellement, les investissements récurrents d'entretien et de renouvellement des bâtiments, de la voirie, de l'informatique, du mobilier : 54 M€ sur quatre ans

Soit, au total, 212,5 M€.

Pour 2023, il est prévu :

2-1 Transition écologique : 7,5 M€

- Isolation des bâtiments : 0,5 M€
- Maintien des consommations d'énergie et mise en œuvre de la gestion technique centralisée : 0,8 M€
- Installation de stores isolants dans les écoles : 1,1 M€
- Installation de panneaux photovoltaïques sur les toits des bâtiments : 0,7 M€
- Pompes à chaleur électriques : 0,3 M€
- Passage aux leds de l'éclairage public : 2,1 M€
- Mobilités durables : 0,2 M€
- Végétalisation des espaces publics : 1,3 M€
- Verdissement de la flotte automobile : 0,5 M€

TOTAL : 7,5 M€

La végétalisation portera sur le site cinéraire, les cours d'école, comme celle de l'école des Rabats, et le gymnase Velpeau, ainsi que sur la plantation de micro-forêts urbaines.

Par ailleurs, la ville réalisera un bilan carbone de ses activités.

2-2 Centre-ville : 3,1 M€

Le centre-ville entame sa mutation avec la création d'une rampe d'accès et de sortie du parking du marché sur la RD 920, qui contribuera à améliorer la visibilité et l'accessibilité du parking.

La ville engage parallèlement le projet de réaménagement de la rue Mounié en vue de sa réalisation en 2024. L'année 2023 sera consacrée à la conception du projet et à la concertation avec les habitants.

2-3 Quartier Jean Zay : 15,2 M€

La construction des logements est désormais bien avancée. L'école et la crèche devraient s'achever au cours des prochains mois. Le parking début 2024.

- L'école et la crèche : 6 M€
- Le parking public : 8 M€
- Le projet de médiathèque : 1 M€
- L'aménagement de ses espaces publics : 0,2 M€

Au total, 15,2 M€ de dépenses sont prévues en 2023 pour ce nouveau quartier.

2-4 Les équipements (projets nouveaux) :

↳ La Maison médicale : 0,2 M€

La Maison médicale est d'ores et déjà aménagée. Elle ouvrira très prochainement. Elle accueillera cinq cabinets de médecins généralistes et un cabinet d'infirmiers, qui permettront de consolider l'offre de soins sur la ville.

↳ La reconstruction du nouveau poste de police municipale : 1,5 M€

Les travaux sont largement entamés et devraient s'achever en septembre. Les équipes de la police municipale et du centre de supervision urbain vont s'y installer.

↳ La rénovation des vestiaires du Stade Velpeau : 1,5 M€

Les vestiaires du Stade Velpeau seront entièrement reconstruits cette année. Le bâtiment comprendra également des bureaux pour les clubs sportifs qui s'y entraînent.

↳ La Maison des familles : 0,1 M€

Elle ouvrira en septembre, rue de la Renaissance.

↳ L'aménagement de l'immeuble Renaissance : 0,1 M€

En 2022, la Ville a acquis des locaux rue de la Renaissance pour y implanter des services municipaux et sa future Maison des familles. Les premiers aménagements seront engagés cette année.

↳ Le déploiement du programme de vidéoprotection : 1,6 M€

La Ville poursuit le déploiement de son réseau de vidéoprotection, à travers l'installation de nouvelles caméras et des dépenses de génie civil.

↳ L'aménagement du Parc Heller : 0,8 M€

Des dépenses de maîtrise d'œuvre seront engagées et seront présentées aux Antoniens.

↳ La reconstruction du groupe scolaire Anatole France : 1,5 M€

L'architecte est désigné. Il convient en outre de prévoir des crédits en vue d'une installation de l'école dans des locaux provisoires occupés actuellement par le collège Anne Frank.

↳ Le projet de reconstruction du centre de loisirs Paul Roze : 0,04 M€

Des études seront lancées pour préparer un projet de reconstruction du centre de loisirs Paul Roze.

↳ Antonypole : 0,5 M€

Les études d'aménagement se poursuivront sur Antonypole, futur quartier qui s'articulera autour de sa nouvelle gare.

La mission de programmation et le concours du nouveau Centre Malraux seront engagés cette année

↳ Le Quartier Pajeaud : 2,4 M€

Il convient de prévoir de verser le solde de la participation de la Ville à Vallée Sud-Grand Paris pour la fosse de plongée, qui dépend de la signature d'un avenant à la convention de maîtrise d'ouvrage liée à sa construction.

2-5 Les subventions d'investissement : 1,4 M€

La Ville accordera à la Coopérative Hauts-de-Bièvre Habitat plusieurs subventions à hauteur de 1,2 M€ pour financer un programme de construction de logements et de rénovation thermique de son parc.

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) d'Antony bénéficiera d'une subvention d'investissement pour accompagner la réhabilitation notamment énergétique de la Résidence Renaître.

2-6 L'entretien et la rénovation des bâtiments communaux : 5,3 M€

↳ Les bâtiments scolaires : 2,3 M€

La Ville va poursuivre la mise en œuvre de son programme de modernisation de l'ensemble de ses groupes scolaires, en priorisant les problématiques d'accessibilité (AdAP, ...) et la réfection de ses offices.

Ainsi, l'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite du groupe scolaire Adolphe Pajeaud sera engagée cette année pour 0,4 M€. Ce même groupe scolaire bénéficiera en outre d'un nouveau bloc sanitaire (0,2 M€).

L'école maternelle Jules Ferry verra son office entièrement rénové (0,7 M€).

Un préau extérieur (0,1 M€) au sein du groupe scolaire Paul Bert sera installé, dans le cadre du budget participatif.

Et comme chaque année, et pour des volumes habituels, de nombreux travaux de sécurisation, de peinture, de réfection des sols et de rénovation des sanitaires, seront réalisés.

↳ La Petite Enfance : 0,1 M€

Après la rénovation complète de la Crèche La Comptine achevée en 2022, il convient de procéder à de petits travaux d'aménagement dans les autres structures.

↳ Les équipements culturels : 0,4 M€

Outre quelques travaux dans la Médiathèque Anne Fontaine pour 0,1 M€, il est surtout projeté d'engager la rénovation du Moulin de la Bièvre (0,2 M€).

↳ Les équipements sportifs : 0,6 M€

La principale opération engagée sur les équipements sportifs sera la mise en conformité du Stade Georges Suant pour les personnes à mobilité réduite dans le cadre de l'AdAP. Mais d'autres sites (centre sportif Lionel Terray, gymnase Coubertin) bénéficieront de travaux similaires.

↳ Les bâtiments pour la jeunesse : 0,2 M€

Les équipements pour les jeunes poursuivront leur remise à niveau.

Les bâtiments administratifs et techniques : 0,5 M€

Le hall d'accueil de l'Hôtel de Ville sera réaménagé (0,3 M€) pour améliorer ses conditions d'accueil.

Et les travaux d'agrandissement et d'aménagement du PIMMS seront achevés cette année (0,1 M€).

↳ Les bâtiments sociaux et associatifs : 0,1 M€

↳ Les autres bâtiments : 0,9 M€

Cette enveloppe sert surtout à prévoir des dépenses difficilement individualisables en début d'année (Travaux AdAP, contrôles techniques, électricité, chaufferies, couvertures, sécurité et moyens de secours, plomberie ...).

↳ Les équipements et matériels techniques : 0,3 M€

2-7 La rénovation de la voirie : 4,8 M€

↳ L'entretien courant de la voirie : 0,6 M€

↳ Les revêtements de chaussées : 0,4 M€

Il est prévu de réaliser la réfection notamment des voies suivantes :

- La rue Velpeau
- L'avenue du Bois de Verrières
- La Rue du Mont-Blanc

↳ Les reconstructions de rues : 2 M€

La reconstruction de l'avenue Lavoisier sera lancée cette année, avec une forte dimension environnementale, sur la base des recommandations du Cerema, établissement public sous la tutelle du Ministère de la transition écologique.

Ce projet majeur transformera cette voie de desserte en un axe important aménagé de la manière la plus sécurisée, intégrant une panoplie d'aménagements à haute teneur environnementale (îlots de fraîcheur, enrobés clairs, micro-forêt pour le rond-point, végétalisation des places de parkings, pistes cyclables en site propre, zones de rencontres ...).

La rue Emile Seitz et le parvis du Stade Georges Suant seront également réaménagés.

Des études sont également en cours sur le réaménagement de l'avenue Léon Blum, de l'avenue Galliéni et de la rue des Rabats.

↳ Le programme de circulations douces et l'accessibilité pour les Personnes à mobilité réduite (PMR) : 0,3 M€

↳ La rénovation de l'éclairage public et la Signalisation Lumineuse Tricolore : 0,2 M€

Outre les dépenses intégrées au Plan Climat-Energies, l'éclairage de la rue Emile Seitz, du parvis du Stade Georges Suant et de la Place Patrick Devedjian sera modernisé.

↳ Les réfections de cours d'école : 0,1 M€

↳ Le mobilier urbain et les équipements de voirie : 0,4 M€

↳ Les autres dépenses (Contrôles, études, matériels, équipements...) : 0,9 M€

2-8 Les travaux et l'entretien des espaces verts : 0,8 M€

- Des travaux dans les parcs et squares de la Ville (0,4 M€)
- Le contrôle des aires de jeux : 0,1 M€
- Des études, diagnostics phytosanitaires et autres travaux (0,1 M€)
- Matériels divers, équipements, signalétiques (0,2 M€)

2-9 Les dépenses pour le stationnement urbain et les parkings publics : 0,2 M€

2-10 La sécurité des bâtiments communaux : 0,6 M€

2-11 Les équipements des services : 4,6 M€

- Le mobilier scolaire et des centres de loisirs : 0,4 M€
- Les équipements des crèches : 0,1 M€
- Les équipements pour les jeunes : 0,1 M€
- Les équipements culturels : 0,3 M€

- Les équipements sportifs : 0,7 M€
- Les autres services : 0,5 M€
- Les logiciels et équipements informatiques : 2,5 M€, dont 0,4 M€ pour les écoles (câblage, tableaux numériques, espace numérique de travail ...)
- Le parc automobile : 0,1 M€ en dehors de l'acquisition de véhicules électriques.

2-12 Les autres dépenses (Avances forfaitaires, annonces) : 0,5 M€

2-13 Le financement des investissements

Le programme d'investissements s'élève à 55,9 M€ en 2023, auquel s'ajoutent les restes à réaliser (11,6 M€), l'amortissement annuel de la dette (14,8 M€), et d'autres charges d'investissement (0,2 M€ pour les dépôts de garantie, travaux pour compte de tiers ...).

Ces dépenses d'investissement seront financées par :

- L'autofinancement : 13,4 M€
- Le fonds de compensation de la TVA : 4,4 M€
- La taxe d'aménagement : 1,6 M€
- Des produits de cessions : 0,1 M€
- Des subventions d'investissement : 11,4 M€ (Plan de relance, DSIL, Contrat départemental, Région, Sipperec ...)
- Des recettes diverses : 1 M€

Soit un total de 31,9 M€

Le financement des investissements nécessitera de recourir à l'emprunt, ce qui augmentera le niveau de l'endettement, qui restera néanmoins proportionné à un niveau d'autofinancement en adéquation.

ANNEXES :

- N°1 : Equilibre général du budget primitif
- N°2 : Evolution du Budget primitif
- N°3 : Analyse financière – Fonctionnement et niveaux d'épargne
- N°4 : Analyse financière – Vue d'ensemble
- N°5 : Comparaison des niveaux d'épargne
- N°6 : Produits des impôts locaux et des allocations compensatrices
- N°7 : Répartition des dépenses de fonctionnement par secteurs d'activités
- N°8 : Répartition des recettes de fonctionnement
- N°9 : Répartition des dépenses d'équipement par secteurs d'activités
- N°10 : Synthèse des dépenses d'investissement prévues
- N°11 : Détail des investissements prévus

L'ÉQUILIBRE GÉNÉRAL DU BUDGET PRIMITIF 2023

Le projet de budget primitif s'équilibre à :

- Dont en Fonctionnement :
- Dont en Investissement :

303 263 975,35 €
123 597 903,09 €
179 666 072,26 €

En €		Dépenses	Recettes
Section de fonctionnement		123 597 903,09 €	123 597 903,09 €
Dont :	-Opérations réelles	109 181 700,00 €	122 584 000,00 €
	-Opérations d'ordre	14 416 203,09 €	514 200,00 €
	-Résultat de fonctionnement reporté		499 703,09 €
Section d'investissement		179 666 072,26 €	179 666 072,26 €
Dont :	-Opérations réelles	85 905 000,00 €	72 002 996,91 €
	-Opérations d'ordre	45 514 200,00 €	59 416 203,09 €
	-Affectation de l'excédent de fonctionnement N-1		5 173 187,72 €
	-Restes à réaliser antérieurs	11 657 265,29 €	43 073 684,54 €
	-Résultat d'investissement reporté	36 589 606,97 €	
TOTAL DU BUDGET		303 263 975,35 €	303 263 975,35 €

BUDGET PRIMITIF 2023 / BUDGET PRIMITIF 2022

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Chapitres		BP 2022	BP 2023	Variation
Chap. 011	Charges à caractère général	18 900 000,00	21 846 000,00	+15,6%
Chap. 012	Charges de personnel	50 500 000,00	53 000 000,00	+5,0%
Chap. 014	Atténuation de produits	2 485 000,00	2 755 000,00	+10,9%
Chap. 65	Subventions et participations	27 186 717,00	29 384 000,00	+8,1%
Chap. 66	Charges financières	1 830 000,00	1 900 000,00	+3,8%
Chap. 67	Charges exceptionnelles	184 710,00	146 700,00	-20,6%
Chap. 68	Provisions semi-budgétaires	300 000,00	150 000,00	-50,0%
Dépenses réelles de fonctionnement		101 386 427,00	109 181 700,00	+7,7%
Chap. 023	Virement à la section d'investissement	6 376 892,24	4 176 203,09	n.s.
Chap. 042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	8 586 500,00	10 240 000,00	n.s.
Chap. 043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	n.s.
Dépenses d'ordre (Fonctionnement)		14 963 392,24	14 416 203,09	n.s.
Total des dépenses de fonctionnement		116 349 819,24	123 597 903,09	n.s.

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

SECTION D'INVESTISSEMENT

Chapitres		BP 2022	BP 2023	Variation
Chap. 10	Dotations, fonds divers et réserves	10 000,00	10 000,00	+0,0%
Chap. 13	Subventions d'investissement	50 000,00	50 000,00	+0,0%
Chap. 16	Emprunts et dettes assimilées	29 934 200,00	29 900 000,00	-0,1%
Chap. 20	Immobilisations incorporelles	6 870 381,00	8 548 000,00	+24,4%
Chap. 204	Subventions d'équipement versées	1 363 000,00	1 400 000,00	+2,7%
Chap. 21	Immobilisations corporelles	31 949 253,00	29 435 000,00	-7,9%
Chap. 23	Immobilisations en cours	19 652 000,00	16 501 000,00	-16,0%
Chap. 26	Participations et créances	0,00	0,00	n.s.
Chap. 27	Autres immobilisations financières	201 000,00	1 000,00	-99,5%
Chap. 45..	Travaux pour comptes de tiers	60 000,00	60 000,00	+0,0%
Dépenses réelles d'investissement		90 089 834,00	85 905 000,00	-4,6%
Chap. 040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	515 000,00	514 200,00	n.s.
Chap. 041	Opérations patrimoniales	13 655 000,00	45 000 000,00	n.s.
Dépenses d'ordre (Investissement)		14 170 000,00	45 514 200,00	n.s.
Restes à réaliser en dépenses (N-1)		13 482 196,85	11 657 255,29	-13,5%
Chap. 001	Résultat d'investissement reporté	35 266 487,08	36 589 606,97	n.s.
Total des dépenses d'investissement		153 008 517,93	179 666 072,26	n.s.

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap. 013	Atténuation de charges	430 000,00	580 000,00	+34,9%
Chap. 70	Produits des services et du domaine	13 028 736,00	15 175 000,00	+16,5%
Chap. 73	Impôts et taxes	85 121 469,00	91 035 000,00	+6,9%
Chap. 74	Dotations et subventions	12 065 313,00	11 794 000,00	-2,2%
Chap. 75	Autres produits de gestion courante	3 256 343,00	2 870 000,00	-8,8%
Chap. 76	Produits financiers	510 000,00	430 000,00	-15,7%
Chap. 77	Produits exceptionnels	285 500,00	450 000,00	+57,6%
Chap. 78	Reprises sur provisions semi-budgétaires	300 000,00	150 000,00	-50,0%
Recettes réelles de fonctionnement		114 997 361,00	122 584 000,00	+6,6%
Chap. 042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	515 000,00	514 200,00	n.s.
Chap. 043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	n.s.
Recettes d'ordre (Fonctionnement)		515 000,00	514 200,00	n.s.
Chap. 002	Résultat de fonctionnement reporté	837 458,24	499 703,09	n.s.
Total des recettes de fonctionnement		116 349 819,24	123 597 903,09	n.s.

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap. 024	Produits des cessions d'immobilisations	605 792,00	125 000,00	-79,4%
Chap. 10	Dotations, fonds divers et réserves (Sauf affectation)	5 700 000,00	6 040 000,00	+6,0%
Chap. 13	Subventions d'investissement	15 675 083,00	11 360 477,00	-27,5%
Chap. 16	Emprunts et dettes assimilées	52 959 566,76	53 519 019,91	+1,1%
Chap. 21	Immobilisations corporelles	0,00	487 500,00	n.s.
Chap. 23	Immobilisations en cours	30 000,00	0,00	-100,0%
Chap. 27	Immobilisations financières	611 000,00	411 000,00	-32,7%
Chap. 45..	Travaux pour comptes de tiers	60 000,00	60 000,00	+0,0%
Recettes réelles d'investissement		75 641 441,76	72 002 996,91	-4,8%
Chap. 021	Virement de la section de fonctionnement	6 376 892,24	4 176 203,09	n.s.
Chap. 040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	8 586 500,00	10 240 000,00	n.s.
Chap. 041	Opérations patrimoniales	13 655 000,00	45 000 000,00	n.s.
Recettes d'ordre (Investissement)		28 618 392,24	59 416 203,09	n.s.
Restes à réaliser en Recettes (N-1)		43 504 749,02	43 073 684,54	-1,0%
c/ 1068	Affectation du résultat de fonctionnement N-1	5 243 934,91	5 173 187,72	n.s.
Total des recettes d'investissement		153 008 517,93	179 666 072,26	n.s.

ANALYSE FINANCIÈRE : FONCTIONNEMENT ET NIVEAUX D'ÉPARGNE

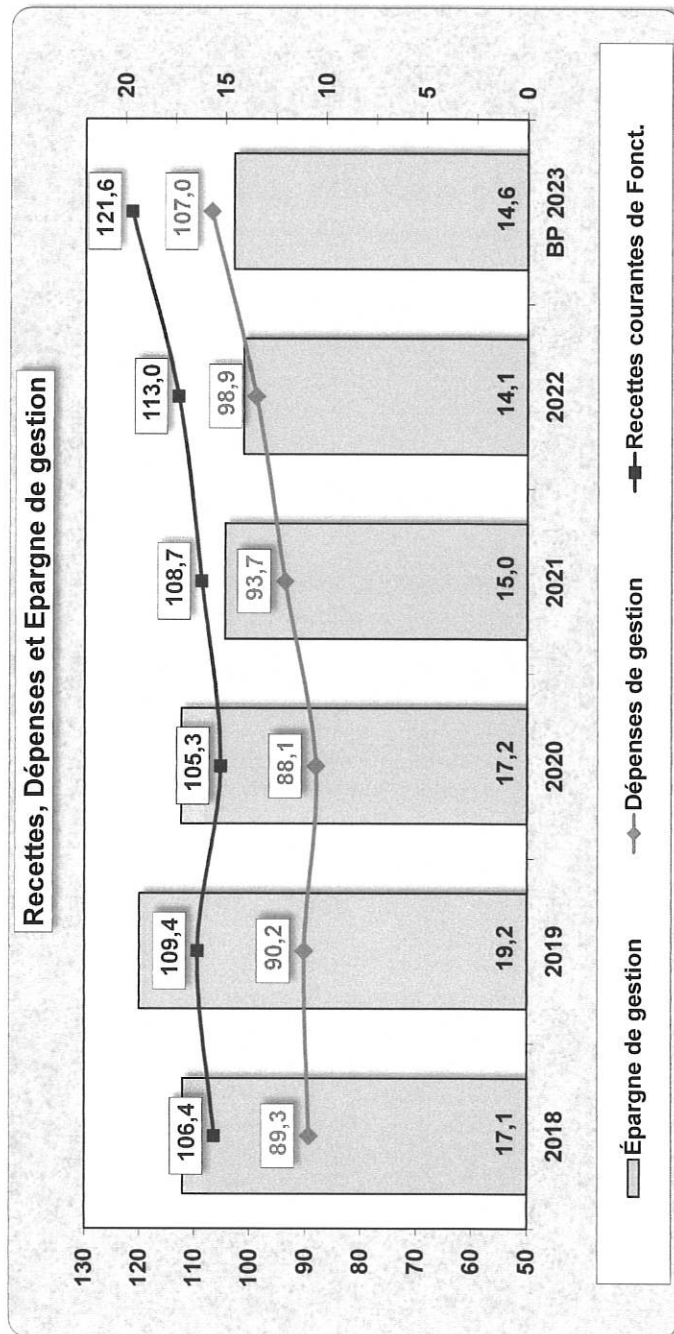
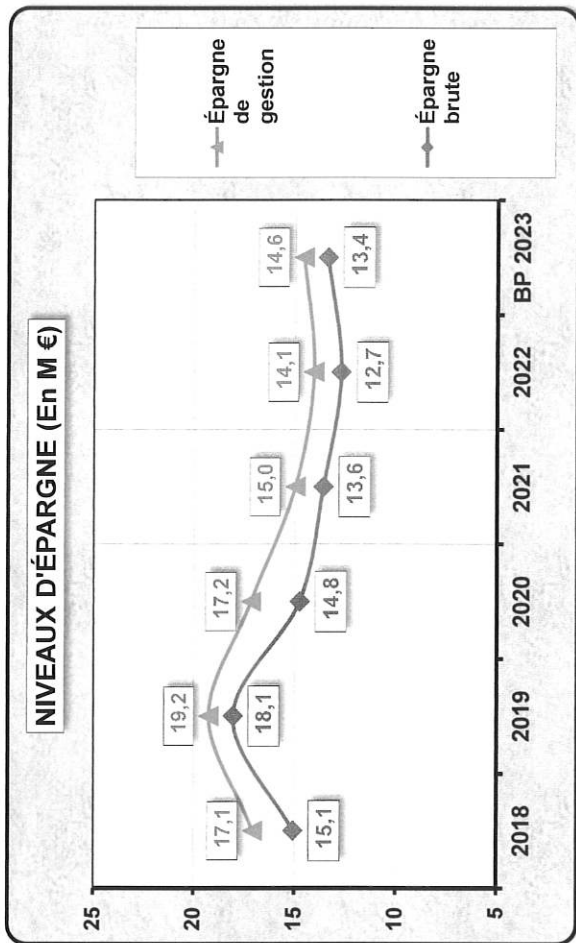
	En milliers d'€				Variation annuelle			Evol. Moyenne	BP 2023	Variation	
	2018	2019	2020	2021	2022	2019	2020				2021
DÉPENSES DE GESTION "COMMUNALES"	67 589	68 008	65 844	70 911	75 287	+0,6%	-3,2%	+7,7%	+6,2%	81 930	+8,8%
Charges générales (Chap. 011)	16 791	16 722	15 171	16 319	18 126	-0,4%	-9,3%	+7,6%	+11,1%	21 846	+20,5%
Frais de personnel (Chap. 012)	45 087	45 222	44 925	48 166	50 665	+0,3%	-0,7%	+7,2%	+5,2%	53 000	+4,6%
Autres charges de gestion courante (Chap. 65)	5 711	6 064	5 749	6 427	6 497	+6,2%	-5,2%	+11,8%	+1,1%	7 084	+9,0%
DÉPENSES DE GESTION "EXTRA-COMMUNALES"	21 730	22 164	22 245	22 834	23 624					25 055	
Péréquations (FPIC & FSRIF)	2 390	2 570	2 535	2 633	2 819					2 755	
Fonds de Comp. aux Charges Territoriales (FCCT)	19 340	19 594	19 710	20 200	20 805					22 300	
TOTAL DES DÉPENSES DE GESTION	89 319	90 172	88 089	93 745	98 912					106 985	
RECETTES COURANTES "COMMUNALES"	106 386	109 416	105 252	108 723	112 985					121 554	
Impôts locaux communaux	52 444	54 083	55 638	57 426	59 609	+2,8%	-3,8%	+3,3%	+3,9%	65 900	+7,6%
Attribution de compensation	19 447	19 434	19 434	19 434	19 434	+3,1%	+2,9%	+3,2%	+3,8%	19 434	+10,6%
Autres recettes fiscales (Chap. 73)	5 144	6 678	5 164	6 409	6 172	-0,1%	+0,0%	+0,0%	+0,0%	5 701	+0,0%
Dotation globale de fonct.	6 764	6 493	6 259	6 008	5 607	+29,8%	-22,7%	+24,1%	-3,7%	5 600	-7,6%
Allocations de compensation (Chap. 74)	1 254	1 295	1 350	1 557	1 768	-4,0%	-3,6%	-4,0%	-6,7%	949	-0,1%
Subventions (Chap. 74)	5 971	5 668	6 918	5 356	5 075	+3,3%	+4,2%	+15,3%	-50,7%	5 245	+23,5%
Produits des services (Chap. 70 & 75)	14 880	15 266	10 094	12 142	15 764	-5,1%	+22,1%	-22,6%	-5,2%	18 145	+3,3%
Atténuations de charges (Chap. 013)	481	499	394	392	556	+2,6%	-33,9%	+20,3%	+29,8%	580	+15,1%
ÉPARGNE DE GESTION	17 067	19 244	17 163	14 978	14 074	+3,8%	-21,1%	-0,7%	+41,9%	14 569	+4,4%
Résultat financier	-2 097	-1 906	-1 988	-1 544	-1 263	+1,3%	-1,1%	-13%	-6%		
Résultat exceptionnel	+101	+727	-411	+172	-86	+9,1%	-4,3%	+22,3%	+18,2%	-1 470	
Produits de cessions	4 087	274	264	1 316	363					+303	
ÉPARGNE BRUTE (Avec Cessions)	19 158	18 339	15 028	14 921	13 087	-4%	-18%	-1%	-12%	13 402	
ÉPARGNE BRUTE (Hors Cessions)	15 071	18 065	14 764	13 605	12 725	+20%	-18%	-8%	-6%	13 402	
Rembt en capital (hors RA)	12 781	13 525	13 479	14 090	14 775	+5,8%	-0,3%	+4,5%	+4,9%	14 800	
ÉPARGNE NETTE (Avec Cessions)	6 377	4 814	1 549	831	-1 688	-25%	-68%	-46%	-303%	-1 398	
ÉPARGNE NETTE (Hors Cessions)	2 290	4 540	1 285	-485	-2 050	+98%	-72%	-138%	+322%	-1 398	
ENCOURS DE DETTE	122 195	118 670	116 191	116 667	125 692	-2,9%	-2,1%	+0,4%	+7,7%	125 692	
Encours / Épargne Brute avec cessions (en Nb d'années)	6,4	6,5	7,7	7,8	9,6					9,4	
Encours / Épargne Brute hors cessions (en Nb d'années)	8,1	6,6	7,9	8,6	9,9					9,4	

ANALYSE FINANCIÈRE : VUE D'ENSEMBLE

En milliers d'€	2018				2019				2020				2021				2022				BP 2023	Var. en %
Dépenses de gestion	89 319	90 172	88 089	93 745	98 912	106 386	109 416	105 252	108 723	112 985	17 067	19 244	17 163	14 978	14 074	106 985	+8,2%					
Recettes courantes de Fonct.																121 554	+7,6%					
ÉPARGNE DE GESTION																14 569	+3,5%					
Résultat financier	-2 097	-1 906	-1 988	-1 544	-1 263	+101	+727	-411	+172	-86						-1 470						
Résultat exceptionnel	4 087	274	264	1 316	363											+303						
Produits de cession																0						
ÉPARGNE BRUTE (Hors Cessions)	15 071	18 065	14 764	13 605	12 725											13 402	+5,3%					
Dépenses d'invest. à financer	44 863	52 160	36 372	48 343	56 986	29 943	31 406	21 121	34 153	42 157						70 905	+24,4%					
Dépenses d'équipement																55 884	+32,6%					
Travaux pour compte de tiers	785	391	61	90	53											60	+13,5%					
Autres dépenses	1 354	6 837	1 712	9	1											161	/					
Amortissement de la dette	12 781	13 525	13 479	14 090	14 775											14 800	+0,2%					
Ressources *	38 031	44 861	34 627	42 118	55 254											70 405	+27,4%					
Dotations	5 388	6 131	5 727	8 391	5 120											6 040	+18,0%					
Subventions	5 232	3 218	2 169	5 125	13 163											11 360	-13,7%					
Travaux pour compte de tiers	1 508	410	245	76	43											60	+38,9%					
Autres recettes	1 745	6 762	458	40	41											999	/					
Produits de cession	4 087	274	264	1 316	363											125	-65,5%					
Emprunts	5 000	10 000	11 000	13 566	23 800											38 419	n.s.					
Épargne brute	15 071	18 065	14 764	13 605	12 725											13 402	+5,3%					
* Hors opérations comptables (Résultats reportés, ordre ...)																						
Endettement	122 195	118 670	116 191	116 667	125 692											125 692						

COMPARAISON ET ÉVOLUTION DES NIVEAUX D'ÉPARGNE

En Millions d'€	2018	2019	2020	2021	2022	BP 2023
Dépenses de gestion	89,3	90,2	88,1	93,7	98,9	107,0
Recettes courantes de Fonct.	106,4	109,4	105,3	108,7	113,0	121,6
Épargne de gestion	17,1	19,2	17,2	15,0	14,1	14,6
Épargne brute	15,1	18,1	14,8	13,6	12,7	13,4



PRODUITS DE FISCALITÉ (Produits des impôts locaux)

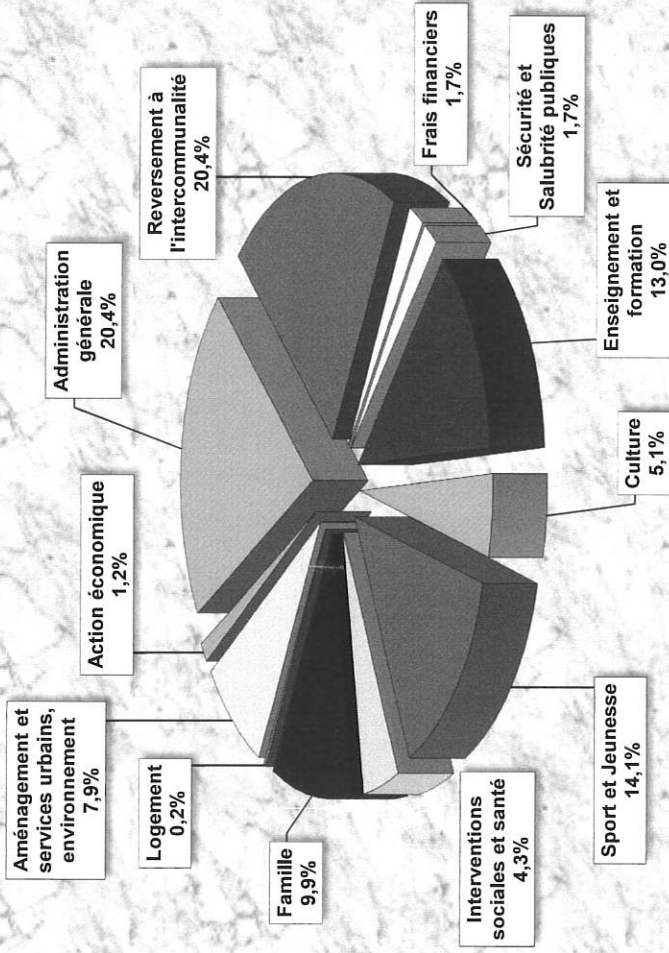
En €

Bases notifiées et prévisionnelles *	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Habitation	144 576 783	147 889 272	152 848 619	157 036 621	6 587 997	6 502 166	6 963 820
Foncier Bâti	130 882 518	134 288 694	138 042 175	142 334 514	142 675 752	148 326 531	158 611 000
Foncier Non Bâti	342 482	325 540	355 998	346 627	336 619	334 807	394 100
Bases totales	275 801 783	282 503 506	291 246 792	299 717 762	149 600 368	155 163 504	165 968 920
Variation en %	/	+2,4%	+3,1%	+2,9%	-50,1%	+3,7%	+7,0%

*Bases définitives (Etat 1288M) jusqu'à N-1. Etat 1259M pour l'année en cours

Taux de taxe d'habitation	18,27%	18,27%	18,27%	18,27%	18,27%	18,67%	19,18%
Part communale	11,40%	11,40%	11,40%	11,40%	11,40%	11,40%	
Part intercommunale	6,87%	6,87%	6,87%	6,87%	6,87%	6,87%	
Taux de taxe foncière bâtie	18,72%	18,72%	18,72%	18,72%	25,80%	25,80%	27,09%
Part communale	17,42%	17,42%	17,42%	17,42%	17,42%	17,42%	
Part intercommunale	1,30%	1,30%	1,30%	1,30%	1,30%	1,30%	
Part départementale					7,08%	7,08%	
Taux de taxe foncière non bâtie	18,67%	18,67%	18,67%	18,67%	18,67%	18,67%	19,60%
Part communale	16,82%	16,82%	16,82%	16,82%	16,82%	16,82%	
Part intercommunale	1,85%	1,85%	1,85%	1,85%	1,85%	1,85%	
Produit de la taxe d'habitation	26 414 178	27 019 370	27 925 443	28 690 591	0	0	1 335 661
Produit de la taxe foncière bâtie	24 501 207	25 138 844	25 841 495	26 645 021	36 810 344	38 268 245	42 967 720
Produit de la taxe foncière non bâtie	63 941	60 778	66 465	64 715	62 847	62 508	77 244
Coefficient correcteur ("Coco") appliqué au produit simulé de taxe foncière bâtie (Compensation de la suppression de la taxe d'habitation) :					1,518786	1,519864	1,519864
Allocations compensatrices de taxe d'habitation (Intégrées au produit fiscal en 2021 et 2022)					1 104 471	1 244 550	0
Versement au titre du coefficient correcteur :					19 281 988	20 096 643	21 519 542
Produit fiscal (Hors rôles particuliers) :	50 979 327	52 218 992	53 833 403	55 400 327	57 259 650	59 671 946	65 900 167
Variation :		+2,4%	+3,1%	+2,9%	+3,4%	+4,2%	+10,4%
Allocations compensatrices de taxes foncières	106 447	113 464	109 752	37 320	524 352	581 959	638 885
Allocations compensatrices de taxe d'habitation	913 108	985 316	1 089 679	1 161 804	0	0	0
Total des impôts locaux	51 998 882	53 317 772	55 032 834	56 599 451	57 784 002	60 253 905	66 539 052
Variation :	/	+2,5%	+3,2%	+2,8%	+2,1%	+4,3%	+10,4%

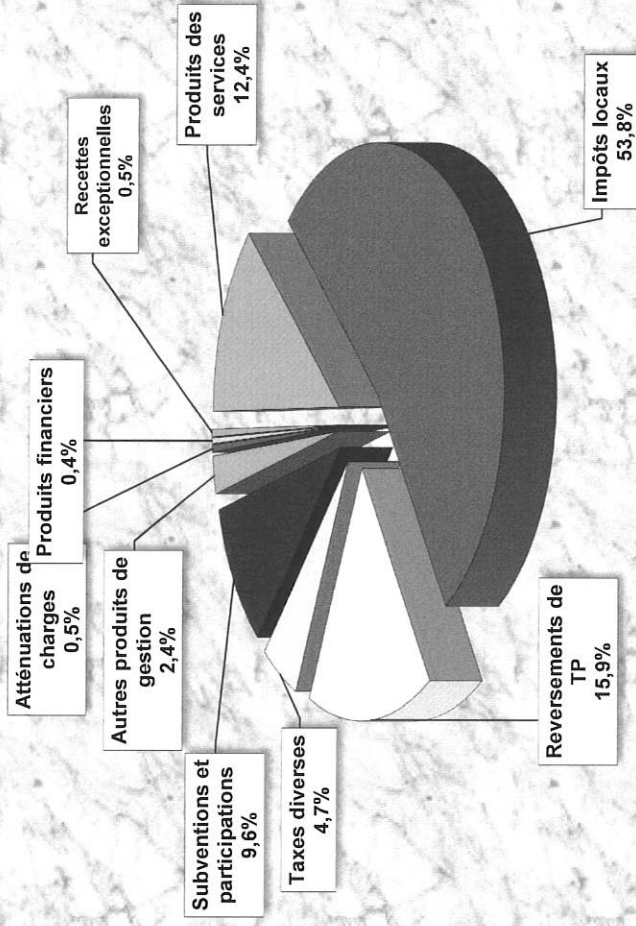
Dépenses réelles de fonctionnement BP 2023



	Dépenses réelles de Fonctionnement en €		En %
Fonct. 0	Administration générale	22 279 869	20,4%
Fonct. 0	Reversement à l'intercommunalité	22 300 000	20,4%
Fonct. 0	Frais financiers	1 900 000	1,7%
Fonct. 1	Sécurité et Salubrité publiques	1 856 628	1,7%
Fonct. 2	Enseignement et formation	14 206 638	13,0%
Fonct. 3	Culture	5 527 849	5,1%
Fonct. 4	Sport et Jeunesse	15 370 748	14,1%
Fonct. 5	Interventions sociales et santé	4 749 024	4,3%
Fonct. 6	Famille	10 818 264	9,9%
Fonct. 7	Logement	270 896	0,2%
Fonct. 8	Aménagement et services urbains, environnement	8 580 128	7,9%
Fonct. 9	Action économique	1 321 656	1,2%
	Total des dépenses municipales	109 181 700	100%

Par simplification, cette présentation graphique n'intègre pas les opérations d'ordre, qui correspondent à des flux strictement comptables.

Recettes réelles de fonctionnement BP 2023

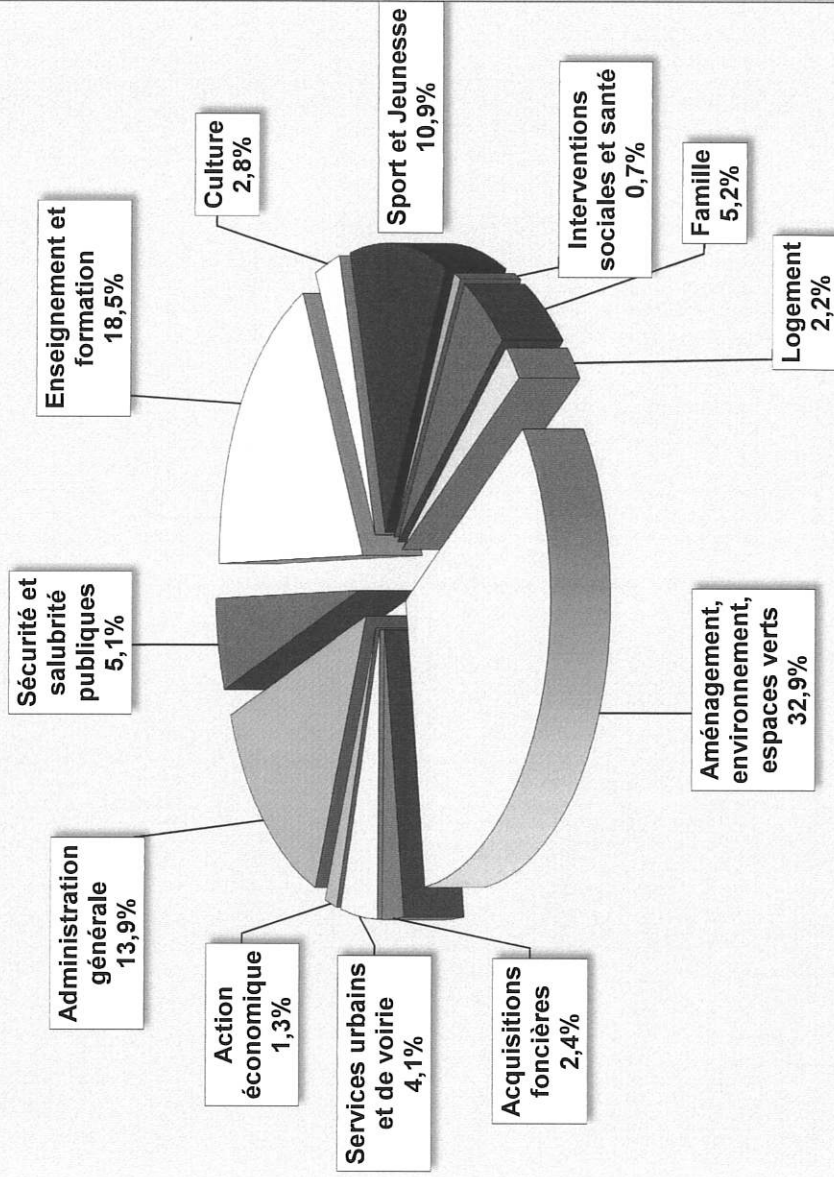


Recettes réelles de Fonctionnement en €		En %
Produits des services	15 175 000	12,4%
Impôts locaux	65 900 167	53,8%
Reversements de TP	19 434 078	15,9%
Taxes diverses	5 700 755	4,7%
Subventions et participations	11 794 000	9,6%
Autres produits de gestion	2 970 000	2,4%
Atténuations de charges	580 000	0,5%
Produits financiers	430 000	0,4%
Recettes exceptionnelles	600 000	0,5%
Total des recettes communales	122 584 000	100%

Par simplification, cette présentation graphique n'intègre pas les opérations d'ordre ni les résultats antérieurs reportés, qui correspondent à des flux strictement comptables.

En €

Dépenses d'équipement BP 2023



Dépenses d'équipement* (hors restes à réaliser)		En %
Administration générale	7 744 029	13,9%
Sécurité et salubrité publiques	2 859 600	5,1%
Enseignement et formation	10 348 880	18,5%
Culture	1 570 729	2,8%
Sport et Jeunesse	6 071 768	10,9%
Interventions sociales et santé	418 300	0,7%
Famille	2 923 390	5,2%
Logement	1 220 000	2,2%
Aménagement, environnement, espaces verts	18 370 300	32,9%
Acquisitions foncières	1 330 880	2,4%
Services urbains et de voirie	2 272 900	4,1%
Action économique	753 224	1,3%
Total	55 884 000	100%

* Chapitres 20 - 204 - 21 - 23

BUDGET PRIMITIF 2023
Synthèse des dépenses d'équipement

En milliers d'euros

Montants

Les grands projets	28 568
Quartier Jean Zay	15 214
Aménagement du centre-ville	3 094
Maison de la santé	200
Reconstruction du poste de police municipale	1 515
Antynpole	558
Déploiement du réseau de vidéo-protection	1 560
Quartier Pajeaud	2 420
Aménagement des bureaux rue de la Renaissance	130
Reconstruction du groupe scolaire Anatole France	1 510
Parc Heller	793
Bois de l'Aurore	25
Vestiaires du Stade Velpeau	1 505
Reconstruction du centre de loisirs Paul Roze	44
Projets Energies - Climat	7 468
Rénovation thermique et mutation énergétique des bâtiments communaux	3 393
Transition énergétique de l'éclairage public	2 047
La végétalisation des espaces publics	1 318
Mobilités urbaines	157
Développement durable	55
Verdissement de la flotte automobile	498
Acquisitions foncières (non ventilées ailleurs)	1 591
Les subventions d'équipement versées	1 400
Pour les logements sociaux	1 200
Autres	200
La rénovation des bâtiments	5 349
Bâtiments scolaires	2 301
Bâtiments de la Petite Enfance	82
Bâtiments sportifs	640
Bâtiments culturels	380
Bâtiments pour les Jeunes	181
Bâtiments administratifs et techniques	519
Bâtiments sociaux et associatifs	92
Travaux dans les autres bâtiments	892
Equipements, matériels techniques ...	263
La voirie, les réseaux et l'éclairage public	4 835
Entretien courant de la voirie (Bail)	600
Reconstructions de voirie	1 975
Revêtements de chaussées	437
Programme de circulation douce et d'accessibilité	307
Réfection des cours d'écoles	70
Eclairage public et signalisation lumineuse tricolore	153
Mobilier urbains	436
Autres dépenses de voirie	857
L'environnement, les espaces verts	756
Stationnement urbain et parkings publics	235
Sécurité des bâtiments communaux	599
Les équipements, matériels et logiciels des services	4 583
Equipements informatiques	2 541
Autres équipements	2 042
Avances forfaitaires versées et frais divers	500
TOTAL GÉNÉRAL	55 884

BUDGET PRIMITIF 2023

Dépenses d'équipement

Libellé		Catégories	Postes Plan Energies/Climat	Montants	Composante environnementale (%)	Montants
TOTAL GÉNÉRAL				55 884 000	22%	12 204 855
Grands projets						
Quartier Jean Zay	Nouveau Parking	Grands projets		8 000 000	-	-
	Nouveau groupe scolaire	Grands projets		3 878 000	10%	387 800
	Nouvelle crèche	Grands projets		2 122 000	10%	212 200
	Médiathèque (Conception)	Grands projets		1 000 000	10%	100 000
	Aménagement des espaces publics	Grands projets		214 000		
Aménagement du centre-ville	Etudes de circulations et projet d'aménagement	Grands projets		60 000	100%	60 000
	Création d'une rampe d'accès au parking Firmin Gémier sur la RD 920	Grands projets		2 500 000	50%	1 250 000
	Travaux d'aménagement	Grands projets		440 000		
Travaux d'éclairage public	Rue de l'Eglise	Grands projets		80 000		
Parking souterrain de l'Hôtel de Ville	Maîtrise d'œuvre pour transformation en ERP	Grands projets		13 500		
Maison de la santé	Aménagement des locaux	Grands projets		200 340		
Nouveaux locaux de la Police municipale	Maîtrise d'œuvre et travaux	Grands projets		1 515 000	10%	151 500
Antonyville	Etudes d'urbanisme et techniques	Grands projets		228 000	50%	114 000
	Etudes de développement, communication (visuels ...)	Grands projets		50 000		
	Maîtrise d'œuvre pour les espaces publics	Grands projets		200 000		
	Nouveau Centre Malraux (Mission de programmation et concours)	Grands projets		80 000		
Vidéo-protection	Déploiement de la vidéoprotection	Grands projets		1 160 200		
	Gêne civil pour la Vidéo-protection	Grands projets		400 000		
Quartier Pajeaud	Solde de la participation à la construction de la fosse de plongée	Grands projets		2 420 000		
Immeuble rue de la Renaissance	Aménagement des locaux (Maison des familles, services municipaux)	Grands projets		130 400		
Nouveau groupe scolaire Anatole France	Primes du concours et conception	Grands projets		1 300 000	10%	130 000
	Installation provisoire	Grands projets		210 000		
Aménagements du Parc Heller	Maîtrise d'œuvre et étude de mobilité douce	Grands projets		792 720	100%	792 720
Réaménagement du Bois de l'Aurore	Aménagements	Grands projets		25 000	100%	25 000
Stade Velpeau	Réfection des vestiaires	Grands projets		1 504 690		
Centre de loisirs Paul Roze	Projet de reconstruction	Grands projets		44 000		
Projets Energies - Climat				7 467 635		
Rénovation thermique et mutation énergétique des bâtiments communaux				3 393 250		
Groupes scolaires	Réfection de l'éclairage extérieur	Energies	Eclairages	30 000	100%	30 000
André Chénier Divers	Maîtrise d'œuvre et faisabilité photovoltaïque et reprise d'étanchéité	Energies	Photovoltaïque	123 700	100%	123 700
Edmond Blanguernon Elémentaire	Maîtrise d'œuvre et faisabilité photovoltaïque et reprise d'étanchéité	Energies	Photovoltaïque	239 700	100%	239 700
La Fontaine Divers	Maîtrise d'œuvre pour le remplacement des menuiseries extérieures, stores	Energies	Isolation	6 000	100%	6 000
Les Rabats Elémentaire	Installation de stores extérieures	Energies	Stores	1 000 000	100%	1 000 000
Tous groupes scolaires						

Crèches municipales	Libellé	Postes Plan Energies/Climat		Montants	Composante environnementale (%)	Montants		
		Catégories						
<p>Crèches municipales</p> <p>La Fontaine Crèches diverses Crèches diverses La Clef des Champs La Source Halles-jeux Pomme d'Api Crèche Coquillcots</p>	<p>Installation d'une pompe à chaleur électrique Installations de stores extérieurs et rideaux Remplacement des éclairages intérieurs Reprise de ponts thermiques et enduits Maîtrise d'œuvre et faisabilité photovoltaïque Installation d'une pompe à chaleur électrique Conduit de ventilation et remise en état d'un radiateur</p>	Energies	Pompes à chaleur	96 800	100%	96 800		
		Energies	Stores	50 000	100%	50 000		
		Energies	Eclairages	30 000	50%	15 000		
		Energies	Isolation	25 000	50%	12 500		
		Energies	Photovoltaïque	78 390	100%	78 390		
		Energies	Pompes à chaleur	65 800	100%	65 800		
		Energies	Isolation	12 000	-	-		
		Bâtiments sportifs						
		<p>Gymnase Couberlin</p> <p>Centre sportif Lionel Terray</p> <p>Stade Georges Suant</p>	<p>Maîtrise d'œuvre et faisabilité photovoltaïque Eclairage extérieur Maîtrise d'œuvre et faisabilité photovoltaïque Maîtrise d'œuvre et faisabilité photovoltaïque</p>	Energies	Photovoltaïque	43 400	100%	43 400
				Energies	Eclairages	3 000	100%	3 000
Energies	Photovoltaïque			85 330	100%	85 330		
Energies	Photovoltaïque	80 000	100%	80 000				
Bâtiments culturels								
<p>Médiathèque Anne Fontaine rue Maurice Labrousse</p>	<p>Installation de stores extérieurs</p>	Energies	Stores	15 000	100%	15 000		
Bâtiments pour les jeunes								
<p>Centre de vacances Samoëns</p> <p>Centre de vacances Kerjouanno</p>	<p>Maîtrise d'œuvre pour l'isolation de la toiture Maîtrise d'œuvre et faisabilité photovoltaïque</p>	Energies	Isolation	150 000	100%	150 000		
		Energies	Photovoltaïque	49 700	100%	49 700		
Bâtiments administratifs								
<p>Hôtel de Ville</p>	<p>Maîtrise d'œuvre pour faisabilité photovoltaïque Installation de stores</p>	Energies	Photovoltaïque	33 830	100%	33 830		
		Energies	Stores	15 000	100%	15 000		
Bâtiments sociaux et associatifs								
<p>Locaux du CCAS au 81 Rue Prosper Legouté</p> <p>Maison de quartier des Bas-Graviers</p> <p>Locaux du 24 rue Jeanne d'Arc</p> <p>Centre Psychothérapique et Pédagogique Spécialisé (CPPS)</p>	<p>Stores extérieurs Installation d'une pompe à chaleur électrique Installation d'une pompe à chaleur électrique Menuiseries extérieures</p>	Energies	Stores	8 000	100%	8 000		
		Energies	Pompes à chaleur	61 800	100%	61 800		
		Energies	Pompes à chaleur	48 800	100%	48 800		
		Energies	Isolation	7 000	100%	7 000		
Tous sites (Non affectés)								
<p>Marché Global de Performance Energétique (MGPE)</p> <p>Gestion Technique des bâtiments (GTC)</p> <p>Mission d'études d'un Energy manager</p> <p>Audits énergétiques de divers sites</p> <p>Mise en place de sondes CO2 sur divers sites</p> <p>Travaux énergétiques divers (Non affectés)</p>	<p>Etudes Energies Gestion technique (GTC) Etudes Energies Isolation Gestion technique (GTC) Isolation</p>	Energies	Etudes Energies	315 000	100%	315 000		
		Energies	Gestion technique (GTC)	50 000	100%	50 000		
		Energies	Etudes Energies	160 000	100%	160 000		
		Energies	Isolation	60 000	100%	60 000		
		Energies	Gestion technique (GTC)	200 000	100%	200 000		
		Energies	Isolation	250 000	100%	250 000		
Transition énergétique de l'éclairage public								
<p>Travaux d'éclairage public</p> <p>Signalisation lumineuse et tricolore (SLT)</p>	<p>Modernisation des rues, lanternes LED Mises aux normes et économies d'énergies Résidence Guillebaud Mises aux normes et économies d'énergies</p>	Energies	Eclairages	2 047 000	50%	753 500		
		Energies	Eclairages	1 507 000	100%	160 000		
		Energies	Eclairages	300 000	50%	150 000		
Energies	Eclairages	80 000	100%	80 000				
La végétalisation des espaces publics								
<p>Extension jardin cneaire (Désimperméabilisation des sols ...)</p> <p>Aménagements des cours du groupe scolaire des Rabats</p> <p>Aménagements de la cour du Centre culturel Ousmane Sy du Noyer Doré</p> <p>Plantations et micro-forêts urbaines</p> <p>Végétalisation des murs du gymnase Velpeau</p>	<p>Végétalisation Végétalisation Végétalisation Végétalisation Végétalisation</p>	Energies	Végétalisation	1 317 500	100%	700 000		
		Energies	Végétalisation	400 000	100%	400 000		
		Energies	Végétalisation	42 500	100%	42 500		
		Energies	Végétalisation	125 000	100%	125 000		
		Energies	Végétalisation	50 000	100%	50 000		
Mobilités urbaines								
<p>Etude de jatonnement cyclable</p> <p>Acquisition de 15 vélos à assistance électrique</p> <p>Acquisition d'un vélo-cargo pour le centre de vacances de Kerjouanno</p>	<p>Mobilités Mobilités Mobilités</p>	Energies	Mobilités	157 000	100%	20 000		
		Energies	Mobilités	20 000	100%	30 000		
		Energies	Mobilités	13 000	100%	13 000		

Annexe N°11

Libellé	Catégories	Postes Plan Energies/Climat	Composante environnementale (%)	Montants	Montants
Système d'auto-partage grand public Bornes de recharges	Energies	Mobilités	100%	2 000	2 000
Développement durable Bilan carbone Mission d'accompagnement, études pour des clauses environnementales de la commande publique	Energies	Etudes Energies Etudes Energies	100%	40 000	40 000
Verdissement de la flotte automobile	Energies	Verdissement du parc auto	100%	15 000	15 000
Acquisitions foncières Réserves foncières Pavillon au 5 boulevard Brossolette Frais divers, alignements ...	Récurrent			497 885	497 885
Subventions d'équipement versées pour le logement social Antony Habitat (Réhabilitations diverses) Antony Habitat pour la construction de logements sociaux	Récurrent		100%	1 591 480	-
	Récurrent		10%	743 750	-
	Récurrent			686 250	-
	Récurrent			161 480	-
Autres subventions Centre Communal d'Action Sociale pour la Résidence Renaitre	Récurrent		50%	1 200 000	600 000
	Récurrent			600 000	600 000
Travaux dans les écoles André Chénier Divers André Chénier Maternelle André Chénier Élémentaire André Pasquier Divers Anatole France élémentaire Adolphe Pajeaud Divers Adolphe Pajeaud Maternelle Adolphe Pajeaud Élémentaire André Chénier Dunoyer de Segonzac (Nouveau groupe scolaire) Edmond Blangueron Divers Ferdinand Buisson Maternelle Ferdinand Buisson Élémentaire Ferdinand Buisson Divers Jules Ferry Maternelle Jules Ferry Élémentaire Jean Moulin Maternelle La Fontaine Maternelle La Fontaine Élémentaire Les Rabats Maternelle Noyer Doré Divers	Récurrent			200 000	100 000
	Récurrent			200 000	
	Récurrent			2 300 820	-
	Récurrent	Modernisation de l'ascenseur		75 000	-
	Récurrent	Réparations de fuites		60 000	-
	Récurrent	Réfection de peintures et divers		32 500	-
	Récurrent	Réfection de classes et du réfectoire		30 000	-
	Récurrent	Travaux dans les sanitaires		40 000	-
	Récurrent	Elancheité		5 000	-
	Récurrent	Aménagement d'un local pour les Asems		1 500	-
	Récurrent	Travaux de sécurité		5 700	-
	Récurrent	Etudes et travaux de ventilation		33 800	-
	Récurrent	Accessibilité pour les personnes à mobilité réduite (AdAP)		362 000	-
	Récurrent	Aménagements de classes		6 500	-
	Récurrent	Reprises de fissures		2 000	-
	Récurrent	Remplacement de sols de classes et dortoir		8 100	-
	Récurrent	Création d'un bloc sanitaire extérieur		180 000	-
	Récurrent	Maîtrise d'œuvre pour une fuite sur la toiture		20 000	-
	Récurrent	Travaux divers		5 000	-
	Récurrent	Réfection du sol d'un logement		6 500	-
	Récurrent	Accessibilité pour les personnes à mobilité réduite		40 000	-
	Récurrent	Pose d'un festonnage sur la grille		30 000	-
	Récurrent	Réfection de peinture et divers travaux		21 500	-
	Récurrent	Réfection des cages d'escaliers, signalétique		32 500	-
	Récurrent	Aménagement d'un local		40 000	-
	Récurrent	Rénovation de l'office		43 000	-
	Récurrent	Travaux dans les sanitaires		5 000	-
	Récurrent	Rénovation de l'office		712 900	-
	Récurrent	Travaux dans la salle de motricité		14 000	-
	Récurrent	Aménagements intérieurs		13 000	-
	Récurrent	Réfection de peintures et sols		15 500	-
	Récurrent	Reprise en sous-œuvre d'un mur		19 920	-
	Récurrent	Travaux dans les sanitaires		15 000	-
	Récurrent	Etudes et travaux de ventilation		33 800	-

Libellé	Catégories	Postes Plan Energies/Climat	Montants	Composante environnementale (%)	Montants
Noyer Doré Maternelle	Récurrent	Réfection de la verrière	30 000	-	
Paul Bert Maternelle	Récurrent	Réfections intérieures (peinture, sols ...)	8 000	-	
Paul Bert Maternelle	Récurrent	Installation d'un préau extérieur	6 000	-	
Paul Bert Maternelle	Récurrent	Réfection de sols	8 000	-	
Vai de Bièvre Divers	Récurrent	Installation d'un préau extérieur	120 000	-	
Vai de Bièvre Maternelle	Récurrent	Réparation du mur de la chaufferie	60 000	-	
Velpeau Maternelle	Récurrent	Etudes et travaux de ventilation	33 800	-	
Velpeau Divers	Récurrent	Travaux dans la salle de motricité	3 000	-	
Tous groupes scolaires	Récurrent	Réfection des sanitaires (Rdc et R+1)	5 000	-	
Tous groupes scolaires	Récurrent	Réfection du dortoir (Peinture)	3 500	-	
	Récurrent	Etudes et travaux de ventilation	33 800	-	
	Récurrent	Acoustique du réfectoire	10 000	-	
	Récurrent	Réfection de sols	50 000	-	
	Récurrent	Travaux de sécurisation	20 000	-	
			32 000		
Travaux dans les crèches					
La Fontaine	Récurrent	Réfection de l'escalier, huisseries intérieures, biberonnerie	5 800	-	
La Compline	Récurrent	Remplacement de la pompe du groupe froid	2 200	-	
Les Petits Princes	Récurrent	Réfection des plafonds et peinture de la lingerie	5 000	-	
Halle-jeux Pomme d'Api	Récurrent	Travaux sur escalier, volets, fenêtres et grilles	24 000	-	
La Source	Récurrent	Remise en peinture de la grille extérieure	15 000	-	
Crèches diverses	Récurrent	Panneaux acoustiques	30 000	-	
			639 940		
Travaux dans les équipements sportifs					
Gymnase Coubertin	Récurrent	Accessibilité des vestiaires et du gymnase, éclairage extérieur	68 000	-	
Complexe sportif La Fontaine	Récurrent	Travaux d'électricité et de plomberie	2 500	-	
Centre sportif Lionel Terray	Récurrent	Mise en conformité AdAP	49 000	-	
Stade Georges Suant	Récurrent	Remise en état des vestiaires, réfection des caniveaux, issues de secours	85 000	-	
	Récurrent	Mise en conformité pour les personnes à mobilité réduite (AdAP)	270 440	-	
	Récurrent	Réfection des vestiaires et des douches	15 000	-	
	Récurrent	Remise en état des tribunes	75 000	-	
	Récurrent	Autres travaux (Infiltrations)	13 000	-	
Poneyland	Récurrent	Travaux divers	15 000	-	
Fosse de plongée du Centre aquatique Pajeaud	Récurrent	Maîtrise d'œuvre sur travaux de réparation et aménagement du local de stockage	47 000	-	
			379 760		
Travaux dans les bâtiments culturels					
Médiathèque Anne Fontaine rue Maurice Labrousse	Récurrent	Ventilation et climatisation	5 000	-	
Maison des Arts	Récurrent	Travaux d'électricité, et sur les infiltrations du sous-sol	74 000	-	
Cinéma Le Sélect	Récurrent	Modernisation de l'ascenseur	3 000	-	
Le Moulin de la Bièvre	Récurrent	Travaux d'accessibilité, éclairage, remplacement de la moquette	27 260	-	
Ludothèque du centre-ville	Récurrent	Petits travaux d'aménagements intérieurs	18 500	-	
	Récurrent	Restauration	240 000	-	
	Récurrent	Restauration des stickers de la façade	12 000	-	
			180 500		
Travaux dans les bâtiments pour la Jeunesse					
Centres de loisirs du Noyer Doré	Récurrent	Aménagements divers	31 500	-	
Centre de vacances Kerjouanno	Récurrent	Travaux sur la clôture	6 000	-	
	Récurrent	Bloc sanitaire extérieur	35 000	-	
	Récurrent	Démolition / Reconstruction de la voierie	20 000	-	
	Récurrent	Travaux divers de remise à niveau	50 000	-	
Ile d'Arz	Récurrent	Réfection de la toiture et rénovation des blocs sanitaires	35 000	-	
Espace Jeunes	Récurrent	Travaux dans la cuisine	3 000	-	

Libellé	Catégories	Postes Plan Energies/Climat	Composante environnementale (%)	
			Montants	Montants
Bâtiments administratifs et techniques				
Hôtel de Ville	Récurrent		518 660	-
Centre Technique Municipal (CTM)	Récurrent		294 100	-
Dépôt de voirie rue de Châtenay	Récurrent		10 000	-
Centre André Malraux	Récurrent		25 000	-
Locaux du PIMMS	Récurrent		25 000	-
Bâtiment du 6 rue des Champs (Ex. CPAM)	Récurrent		8 000	-
	Récurrent		131 560	-
	Récurrent		25 000	-
Travaux dans les bâtiments sociaux				
Les Ans Toniques	Récurrent		60 000	-
Espace social du Noyer Doré	Récurrent		25 000	-
Foyer Soleil	Récurrent		4 000	-
Travaux dans les logements solidaires	Récurrent		7 500	-
	Récurrent		3 500	-
	Récurrent		20 000	-
Travaux dans les locaux associatifs				
Maison de quartier Montblanc	Récurrent		31 900	-
Espace Vasarely	Récurrent		3 600	-
	Récurrent		3 300	-
	Récurrent		25 000	-
Travaux dans les autres bâtiments				
Cimetière	Récurrent		892 484	-
Marché du centre-Ville	Récurrent		10 000	-
Parking du Parc Heller	Récurrent		149 000	-
Bâtiments divers	Récurrent		10 000	-
	Récurrent		30 334	-
	Récurrent		5 000	-
	Récurrent		70 000	-
	Récurrent		11 150	-
	Récurrent		77 000	-
	Récurrent		75 000	-
	Récurrent		50 000	-
	Récurrent		25 000	-
	Récurrent		15 000	-
	Récurrent		20 000	-
	Récurrent		30 000	-
	Récurrent		30 000	-
	Récurrent		20 000	-
	Récurrent		25 000	-
	Récurrent		80 000	-
	Récurrent		80 000	-
	Récurrent		80 000	-
Equipements techniques dans les bâtiments				
Travaux de voirie				
Entretien voirie (baï)	Récurrent		263 000	-
Reconstructions de voiries	Récurrent		3 389 000	-
Revetements de chaussées	Récurrent		600 000	-
	Récurrent		1 600 000	-
	Récurrent		250 000	-
	Récurrent		125 000	-
	Récurrent		64 000	-
	Récurrent		168 000	-
	Récurrent		100 000	-
			75%	1 200 000

Libellé	Catégories	Postes Plan Energies/Climat	Montants	Composante environnementale (%)	Montants
Travaux d'accessibilité "PMR" sur la voirie Travaux de circulations douces Réfection des cours d'écoles	Récurrent	Rue du Montblanc	105 000	-	-
	Récurrent		50 000	-	-
	Récurrent		257 000	100%	257 000
			70 000	50%	35 000
Eclairage public & Signalisation Lumineuse (SLT)					
Travaux d'éclairage public Signalisation lumineuse tricolore (SLT)	Récurrent	Rue Emile Seitz	153 000	-	-
	Récurrent	Parvis du Stade Georges Suant	28 000	-	-
	Récurrent	Place Patrick Devedjian	30 000	-	-
	Récurrent	Caissons lumineux et plaques de rues	65 000	-	-
			30 000	50%	15 000
Equipements de voirie (Mobilier urbain ...)					
Mobilier urbain (Equipements) Autres équipements de voirie	Récurrent		436 000	-	-
	Récurrent		297 000	-	-
			139 000	-	-
Autres dépenses de voirie					
Contrôle des maïs Etudes d'assainissement, détection, topographie, diagnostics Géoréférencement des réseaux Autres Travaux pour compte de tiers	Récurrent		857 000	-	-
	Récurrent		73 500	-	-
	Récurrent		140 000	-	-
	Récurrent		101 500	-	-
	Récurrent		42 000	-	-
			500 000	-	-
Travaux et équipements des espaces verts					
Etude de programmation pour le Parc Bourdeau Travaux divers dans les squares Equipements pour les Espaces verts Raménagement d'un skate Park Contrôles et travaux sur les aires de jeux Aménagement d'un jardin collectif rue de l'Abreuvoir Mobiliers pour les espaces verts Etudes et travaux divers	Récurrent		756 000	-	-
	Récurrent		20 000	-	-
	Récurrent		380 000	50%	190 000
	Récurrent		55 000	-	-
	Récurrent		24 000	-	-
	Récurrent		90 000	-	-
	Récurrent		26 000	-	-
	Récurrent		70 000	-	-
	Récurrent		91 000	-	-
				235 000	-
Stationnement urbain, parkings et parcs en enclos					
Sécurité des bâtiments communaux					
Contrôles d'accès et dispositifs anti-intrusion Mise en place de dispositifs d'alerte dans les écoles et crèches Autres dépenses	Récurrent		598 580	-	-
	Récurrent		572 580	-	-
	Récurrent		20 000	-	-
			6 000	-	-
Parc de véhicules municipaux					
Matériels techniques	Récurrent		80 800	-	-
	Récurrent		80 800	-	-
Equipements informatiques des services					
Informatique dans les écoles Autres logiciels et équipements pour les services	Récurrent		2 540 900	-	-
	Récurrent		366 000	-	-
			2 174 900	-	-
Equipements pour les structures accueillant du public					
Equipements et mobiliers des écoles	Récurrent		1 421 980	-	-
	Récurrent		347 000	-	-

REPUBLIQUE FRANCAISE



DEPARTEMENT DES HAUTS-DE-SEINE

ARRONDISSEMENT D'ANTONY

EXTRAIT DU REGISTRE
DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 06 AVRIL 2023

L'an deux mille vingt-trois, le 06 avril à vingt heures,

Le CONSEIL MUNICIPAL de la Ville d'ANTONY, dûment convoqué le 31 mars 2023 s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de M. SENANT.

Le nombre des membres composant le conseil est de 49, dont 49 sont en exercice et 38 présents à cette séance.

PRESENTS : M. SENANT, M. MEDAN, Mme ROLLAND, M. COLIN, Mme SANSY, M. HUBERT, Mme SCHLIENGER, Mme VERET, M. NEHME, Mme GENEST, M. AIT-OUARAZ, M. ARJONA, M. REYNIER, Mme LEMMET, M. VOULDOUKIS, M. DI PALMA, M. KALONJI, Mme FAURET, M. PEGORIER, Mme ENAME, Mme ZAMBARDJOURI, M. GOULETTE, M. BEN ABDALLAH, Mme PHAM-PINGAL, Mme AUBERT, M. FOYER, Mme GALLI, Mme RAFIK, Mme HUARD, M. MAUGER, M. MONGARDIEN, Mme CHABOT, Mme DESBOIS, M. HOBEIKA, Mme SALL, M. COURDESSES, M. EDOUARD, M. CHARRIEAU.

Lesquels forment la majorité des membres en exercice du Conseil Municipal et peuvent valablement délibérer aux termes de l'article L 2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Conseillers excusés ayant donné pouvoir :

Mme PRECETTI	à Mme ROLLAND	M. LEGRAND	à Mme VERET
Mme MACIEIRA-DUMOULIN	à M. COLIN	Mme BERTHIER	à M. GOULETTE
Mme EL MEZOUE	à M. ARJONA	M. PASSERON	à Mme AUBERT
Mme LEON	à M. REYNIER	M. BENSABAT	à M. SENANT
Mme GODEFROY	à M. COURDESSES	M. PARISIS	à Mme HUARD
Mme REMY-LARGEAU	à M. MAUGER		

Mme RAFIK est désignée comme secrétaire.

La présente délibération a été adoptée par :

Fonctionnement : POUR 41 – CONTRE : 08 sauf chapitre 73 en recettes POUR : 38 –
CONTRE : 08 – ABSTENTION : 03

Investissement POUR : 38 – CONTRE : 08 - ABSTENTION : 03

OBJET : VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2023 – BUDGET PRINCIPAL

Le CONSEIL MUNICIPAL,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales ;

VU l'instruction comptable et budgétaire M14 ;

CONSIDERANT le débat d'orientations budgétaires tenu lors de la séance du Conseil Municipal du 9 février 2023 ;

VU le projet de budget primitif 2023 ;

ENTENDU le rapport présenté par le rapporteur ;

Après en avoir délibéré ;

ARTICLE 1^{er} : Approuve les prévisions budgétaires présentées par le rapporteur chapitre par chapitre.

ARTICLE 2 – Approuve la balance générale du budget primitif de l'exercice 2023.

Suivent les signatures

.....



Pour extrait conforme
le Maire

[Handwritten signature]